Conduire l'entretien professionnel (à destination des managers) 2021

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Toute personne ayant à mener des entretiens professionnels

Durée
2 jours

Organisme de formation
➲ CATALYS CONSEIL

Lieux & dates

➲ **Groupe 1**
Rennes
Les 16 & 17 juin 2021
➲ **Groupe 2**
Brest
Les 28 & 29 juin 2021

Interlocuteur Opco Santé

acrbretagne@opco-sante.fr
02 23 440 440

Interlocuteur OF

Sylvie Joubert
sylvie.joubert@catalys-conseil.fr
02 99 14 53 04

Contexte

La loi relative à la formation professionnelle, adoptée le 5 mars 2014, renforce le rôle de l'entretien professionnel (EP) et en fait un outil majeur au service de la professionnalisation. Distinct de l'entretien d'évaluation, il doit être systématiquement proposé aux collaborateurs, tous les deux ans. Mené avec les bonnes techniques et attitudes, cet entretien est l'occasion d'un dialogue renforcé entre le manager et son collaborateur, qui partagent un double objectif :

➲ identifier un projet professionnel répondant à la fois aux aspirations du salarié et aux besoins de l'établissement (ou à l'externe)

➲ définir les actions pertinentes à mettre en œuvre (formation, mobilité, validation des acquis, modification de poste…) pour réaliser ce projet.

L'entretien professionnel permet de construire un projet professionnel partagé et de donner un rôle actif à chaque acteur impliqué dans la démarche.

Objectifs

L'objectif général est de permettre aux personnes en charge de la conduite des entretiens professionnels d'acquérir les bonnes techniques et attitudes pour qu'il soit l'occasion d'un dialogue renforcé entre le salarié et son manager et une démarche au service du développement des compétences et de la performance de la structure.

Prérequis

Le module est à destination des managers, c'est à dire les personnes qui ont à mener les entretiens professionnels.

Contenu

La formation des adultes, surtout lorsqu'ils sont déjà en situation professionnelle, doit reposer sur le concept de « formation intégrée au travail ». La formation fait référence aux principes de la pédagogie active : voir/comprendre/agir/évaluer.
Il s'agit de permettre à chacun de :
• Confronter ses représentations, ses approches,
• S'approprier des concepts, des méthodes, des outils,
• Les mettre en pratique en les adaptant,
• Les ancrer durablement.
Cette action est menée en alternant les exposés interactifs et des échanges.

Cette formation va permettre aux stagiaires de :

➲ Appréhender les évolutions suite à la loi de mars 2014 sur la formation professionnelle ;

➲ Structurer ses entretiens professionnels ;

➲ Adopter une posture appropriée à l'entretien professionnel ;

➲ Se familiariser avec les dispositifs de formation professionnelle ;

- Assurer le suivi et la traçabilité des entretiens professionnels ;
- Réaliser le bilan de la formation.